

Communiqué de presse

Lancement de l'action « Mutualisation QHSE » (Qualité Hygiène Sécurité Environnement)

Le 2 octobre 2015

La mutualisation pour répondre aux exigences QHSE et améliorer la performance de l'entreprise

Les entreprises doivent répondre à un ensemble d'exigences en matière de Qualité, d'Hygiène, de Santé, d'Environnement (QHSE) comme par exemple l'évaluation des risques, les ICPE, la pénibilité, etc. Face aux difficultés des dirigeants pour y répondre, une des solutions pour les TPE-PME de la filière bois consiste à mutualiser un salarié spécialisé sur le sujet.

En permettant une mise à niveau QHSE, le projet permet d'améliorer la performance de l'entreprise, de dégager du temps du dirigeant sur son cœur de métier et de prévenir les risques.

Une demande qui vient des entreprises

A la demande d'entreprises dont GLF Bois, Betemps Bois ou la scierie de Savoie, le PEB porte cette expérimentation de « mutualisation QHSE » en Pays de Savoie. Ce projet fait suite à une conférence au Pôle Excellence Bois (PEB) le 9 octobre 2014 ayant présenté l'exemple du groupement GEFC en Franche Comté. Enfin, la mutualisation est une des préconisations du Contrat d'Etude Prospective de la filière bois régionale présentées lors des rencontres pour l'emploi à FIBRA le 27 novembre 2014.

Lancement le 23 septembre 2015

Le copil du 23 septembre qui associe le PEB, les entreprises et les partenaires a lancé officiellement le projet. La démarche bénéficie du soutien de la Région Rhône-Alpes, de l'Assemblée des Pays de Savoie et de la CCI Haute-Savoie. Le référent du projet est André Gervais, dirigeant de GLF Bois.

Un accompagnement sur mesure comprenant :

- **Une visite gratuite** de sensibilisation et de pré-diagnostic individuel afin d'estimer un nombre de jours pour la mise à niveau de l'entreprise.
- **Un test d'accompagnement d'une journée en entreprise** pour démontrer la pertinence de façon concrète avec un coût réduit incitatif et l'intervention d'un expert QHSE filière bois missionné par le PEB.

L'intérêt de la démarche est donc à la fois de sensibiliser aux enjeux QHSE et de tester concrètement la formule de mutualisation adaptée au territoire et aux besoins des entreprises.

Démarche des entreprises pour participer

Le projet est ouvert à toute entreprise de la filière bois en Savoie et Haute-Savoie qui adhère au PEB

Renseignements & inscription :

Christophe Godal - 04 50 23 92 51 - c.godal@poleexcellencebois.fr

Action soutenue par :